



## Rencontre nationale sur la Promotion du don d'organes et de tissus humains Recommandations

Monsieur le Ministre de la Santé, le Professeur EL Houssaine Louardi a présidé mercredi 22 Avril 2015, à l'hôtel Sofitel Jardin des Roses à Rabat, une rencontre nationale sur la promotion du don d'organes et de tissus humains, sous le thème « De mes organes ... Une nouvelle vie ».

Cette rencontre a connu la participation de Messieurs les Ministres de la Justice et des Libertés, des Habous et des Affaires Islamiques, de la Communication et le secrétaire Général du Gouvernement, ainsi que Messieurs le Secrétaire Général du Haut Conseil des Oulémas et le Secrétaire Général du Conseil National des Droits de l'Homme.

Ont pris part à cet événement, des médecins et des experts des sociétés savantes, des représentants de la société civile ainsi que des représentants des médias.

Par ailleurs, tous les participants ont insisté sur la nécessité de promouvoir le don d'organes et de tissus humains.

Les principales recommandations ayant découlé de cette rencontre sont :

- Elaboration de programmes de sensibilisation sur le don d'organes et sa promotion lors des prêches du vendredi, et ce en coordination entre le Ministère de la Santé, le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques ainsi que le Haut Conseil des Oulémas;
- Préparation, avec l'appui du Ministère de la Communication, d'émissions et de capsules de sensibilisation à diffuser dans les chaînes TV et radio ainsi que dans les réseaux sociaux, et lancement de plateformes de communication sociale pour la promotion du don d'organes et de tissus ;
- implication des artistes dans la promotion du don d'organes et de tissus;

- Institutionnalisation de la journée du 17 octobre-qui est la journée mondiale du don d'organes- une journée nationale de sensibilisation et de promotion du don d'organes et de tissus et organisation d'activités régionales de sensibilisation;
- Révision et actualisation de la loi régissant la greffe d'organes, pour distinguer le prélèvement et la transplantation des organes du prélèvement et la transplantation des tissus, des cellules et des résidusopératoires ;
- Création et mobilisation d'un réseau de tissus associatifset élaboration de partenariats pour la promotion du don d'organes et de tissus;
- Simplification de la procédure d'enregistrement dans le registre de dons et mise en place d'une carte de donneur, en veillant à sa diffusion et son utilisation;
- harmonisation entre la loi sur le prélèvement et la greffe d'organes et les autres lois, surtout la loi pénale et les conventions internationales ratifiées par le Maroc, et accélération de l'adoption des dispositions légales et réglementaires relatives à la commission nationale d'éthique médicale ;
- Mise en place d'une cellule constituée de toutes les parties prenantes dans la promotion du don d'organes et de tissus humains pour veiller à l'application des recommandations de cette rencontre, sous l'égide du Ministère de la Santé.